

Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales

Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, 11017 Berlin

Monsieur le Vice-Président du Conseil Rhénan
Josha Frey
Rehfusplatz 11
77694 Kehl

Dr Rolf Schmachtenberg
Secrétaire d'Etat

Tél. +49 3018 527-2241
Fax +49 3018 527-2244

buero.schmachtenberg@bmas.bund.de

Berlin, le 19 novembre 2021

Monsieur Frey,

Nous vous remercions de la transmission de la résolution du Conseil Rhénan du 17 septembre 2021 et de la possibilité de prendre position.

L'apprentissage transfrontalier entre la France et l'Allemagne est depuis de nombreuses années un modèle de réussite qui augmente les chances des jeunes y participant sur le marché de l'emploi, et qui offre aux entreprises des possibilités élargies en matière de recrutement de main d'œuvre qualifiée, tout en contribuant globalement à la qualité des échanges, à la compréhension et à la coopération dans la région frontalière.

Mais il est également clair qu'un tel projet ne va pas de soi et qu'il nécessite des conditions techniques et financières concertées. J'attends avec impatience le rapport de l'IGAS qui formulera des propositions concrètes à ce sujet. La France a promis une transmission rapide de ce rapport. Par ailleurs, nous sommes déjà en contact étroit avec nos collègues français, tant au niveau de la direction qu'au niveau technique. Sur la base des entretiens que nous avons eus ensemble, je suis optimiste qu'il sera possible de créer rapidement les conditions cadres nécessaires, afin que le recrutement pour la rentrée 2022/23 puisse avoir lieu en temps utile et avec succès.

Je ferai volontiers appel à l'expertise précieuse du Conseil Rhénan pour les prochaines étapes.

& Merci pour votre engagement !

Veuillez agréer, Monsieur Frey, l'expression de ma meilleure considération.

[signé]

Rolf Schmachtenberg